



Bourgeoisie de Saint-Léonard

Convocation

Les bourgeoises et bourgeois de Saint-Léonard sont convoqués
en assemblée, le

**lundi 28 mars 2011 à 20h00,
à la salle de la Cible.**

ORDRE DU JOUR :

- I. Lecture des comptes 2010
- II. Rapport de l'organe de révision
- III. Approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision
- IV. Budget 2011 : présentation et adoption
- V. Présentation du plan financier 2011-2014
- VI. Information et décision sur l'adoption de l'avenant N° 1 des statuts du Triage forestier du Vallon (fusion des communes de Nax, Mase et Vernamiège en une nouvelle commune du Mont-Noble)
- VII. Alpage de Tracuit : information
- VIII. Divers
- IX. Lecture et approbation du procès-verbal
- X. Marende

Bourgeoisie de Saint-Léonard

Message Introductif

L'exercice 2010 présente des charges avant amortissements de CHF 60'244.05 et des revenus de CHF 59'107.70. Il boucle ainsi avec une marge d'autofinancement négative de CHF 1'136.35. La fortune de la Bourgeoisie s'élève dès lors à CHF 150'201.15 au 31.12.2010 en diminution de CHF 4'136.35 par rapport à l'exercice précédent.

Des charges supplémentaires apparaissent, liées à une réfection urgente de la route de Tracuit, à la contribution au Syndicat d'irrigation des vignes, à un avis de droit pour les sources du Crêt-du-Midi et à une participation au travail de « bachelor » d'une élève de l'HES-SO Valais sur la faisabilité du site de Tracuit.

Au chapitre des investissements, il est à relever que les montants prévus en cas de problèmes liés à l'alimentation en eau potable n'ont pas dû être utilisés.

Le bilan reste exempt de dettes et une faible diminution de fortune est enregistrée consécutivement aux charges supplémentaires évoquées ci-dessus.

Le budget 2011 tient compte d'un solde de facture pour la réfection de la route de Tracuit ainsi que du 2^{ème} acompte pour le Syndicat d'irrigation des vignes.

Au niveau des investissements, les frais liés à la réfection des bâtiments de Tracuit ne figurent pas encore au budget et feront l'objet d'une prochaine assemblée extraordinaire spécifique tenant compte des fonds extérieurs sollicités actuellement.

Comptes récapitulatifs 2010

	Fonctionnement		Investissements		Amortissements Comptables
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	
Bourgeoisie de Saint-Léonard	60'244.05	59'107.70	-		3'000.00
Investissements nets			-		
Marge d'autofinancement		-1'136.35			
Amortissements comptables	3'000.00				
Excédent de revenu	-4'136.35				
	-1'136.35	-1'136.35			

Comptes de financement

	Dépenses	Recettes
Marge d'autofinancement		-1'136.35
Investissements nets	-	
Excédent de financement	-1'136.35	
	-1'136.35	-1'136.35

Variation de la fortune

	Dépenses	Recettes
Excédent de financement		-1'136.35
Report au bilan des investissements		-
Amortissements comptables	3'000.00	
Augmentation/Diminution fortune	-4'136.35	
	-1'136.35	-1'136.35

Fonctionnement

	Comptes 2009		Comptes 2010		Budget 2010		Budget 2011	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0. ADMINISTRATION GENERALE								
EXECUTIF								
Charges du personnel								
<i>Autorités</i>	3'790.00		3'820.00		5'000.00		5'000.00	
ADMINISTRATION ET DIVERS								
Charges du personnel								
<i>Commissions</i>	593.75		3'575.00		7'000.00		5'000.00	
<i>Assurances et charges sociales</i>	358.00		327.60		2'000.00		500.00	
Biens et services								
<i>Frais d'assemblées et sorties</i>	2'831.60		4'731.95		5'000.00		3'000.00	
<i>Frais divers</i>	5'319.35		8'990.20		6'000.00		5'000.00	
Contributions de tiers								
<i>Recettes diverses</i>		832.70		0.00		1'000.00		1'000.00
Contributions de tiers								
<i>Agrégations bourgeoisiales</i>		0.00		0.00		1'000.00		1'000.00
	12'892.70	832.70	21'444.75	0.00	25'000.00	2'000.00	18'500.00	2'000.00

	Comptes 2009		Comptes 2010		Budget 2010		Budget 2011	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8. ECONOMIE PUBLIQUE								
FORETS COMMUNALES								
Biens et services								
<i>Entretien des forêts</i>	0.00		0.00		10'000.00		10'000.00	
Attributions aux financements spéciaux								
<i>Fonds de reboisement</i>	450.15		79.85		50.00		100.00	
Revenus des biens								
<i>Intérêts s/c/c fonds de reboisement</i>		450.15		79.85		50.00		100.00
<i>Vente de bois</i>		0.00		0.00		10'000.00		10'000.00
	450.15	450.15	79.85	79.85	10'050.00	10'050.00	10'100.00	10'100.00

	Comptes 2009		Comptes 2010		Budget 2010		Budget 2011	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9. FINANCES ET IMPÔTS								
IMPÔTS								
Biens et services								
<i>Impôts et redevances</i>	3'973.55		4'176.80		4'000.00		4'000.00	
INTERÊTS								
Revenus des biens								
<i>Intérêts des titres et des lots</i>		584.45		612.90		1'000.00		1'000.00
BIENS DU PATRIMOINE								
Biens et services								
<i>Entretien des bâtiments</i>	0.00		0.00		200.00		500.00	
<i>Assurances</i>	3'725.30		3'828.80		3'800.00		4'000.00	
<i>Frais divers</i>	1'197.10		0.00		500.00		500.00	
Amortissements comptables								
<i>Amortissements du patrimoine administratif</i>	4'865.20		3'000.00		6'000.00		5'000.00	
Revenus des biens								
<i>Locations diverses</i>		15'910.75		15'910.75		16'000.00		17'000.00
DOMAINES								
Charges du personnel								
<i>Salaires des vigner</i>	16'900.40		16'749.60		18'000.00		17'000.00	
<i>Charges sociales</i>	1'482.55		1'570.45		1'500.00		1'500.00	
Biens et services								
<i>Entretien et frais de culture</i>	2'081.85		3'393.80		1'500.00		3'500.00	
<i>Entretien des routes et chemins</i>	0.00		8'000.00		1'000.00		8'000.00	
<i>Frais divers</i>	1'000.00		1'000.00		500.00		1'000.00	
Revenus des biens								
<i>Redevances diverses</i>		15'111.45		13'718.30		14'000.00		15'000.00
<i>Produit des vignes et des domaines</i>		29'634.25		28'771.35		30'000.00		30'000.00
<i>Recettes diverses</i>		0.00		14.55		1'000.00		1'000.00
	35'225.95	61'240.90	41'719.45	59'027.85	37'000.00	62'000.00	45'000.00	64'000.00

Récapitulatif fonctionnement

	Comptes 2009		Comptes 2010		Budget 2010		Budget 2011	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0. ADMINISTRATION GENERALE	12'892.70	832.70	21'444.75	0.00	25'000.00	2'000.00	18'500.00	2'000.00
8. ECONOMIE PUBLIQUE	450.15	450.15	79.85	79.85	10'050.00	10'050.00	10'100.00	10'100.00
9. FINANCES ET IMPÔTS	35'225.95	61'240.90	41'719.45	59'027.85	37'000.00	62'000.00	45'000.00	64'000.00
	<u>48'568.80</u>	<u>62'523.75</u>	<u>63'244.05</u>	<u>59'107.70</u>	<u>72'050.00</u>	<u>74'050.00</u>	<u>73'600.00</u>	<u>76'100.00</u>
EXCEDENT DE REVENU	<u>13'954.95</u>		<u>-4'136.35</u>		<u>2'000.00</u>		<u>2'500.00</u>	

Investissements

	Comptes 2009		Comptes 2010		Budget 2010		Budget 2011	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
9. FINANCES ET IMPÔTS								
DOMAINES								
Investissements propres								
<i>Alpage de Tracuit</i>	3'625.20	0.00	0.00	0.00	30'000.00	0.00	20'000.00	0.00
	<u>3'625.20</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>30'000.00</u>	<u>0.00</u>	<u>20'000.00</u>	<u>0.00</u>

Comptes 2010

Bilans comparés au 31 décembre 2009 et 2010

Actif			Passif		
	31.12.2009	31.12.2010		31.12.2009	31.12.2010
Actif financier			Capitaux étrangers		
Disponible			Dettes à court terme		
Banque Raiffeisen, épargne	127'933.39	129'593.35	Créanciers	0.00	0.00
Avoirs			Fonds de réserve		
Débiteurs	2'735.65	1'988.05	Fonds de rénovation chapelle	5'541.05	5'774.05
c/c Fonds de reboisement	15'972.50	16'052.35	Passifs transitoires		
Placements			Charges à payer	1'000.00	2'825.00
Actions téléphérique CBV	1.00	1.00	Engagements financements spéciaux		
Parts sociales AFV-BV	1.00	1.00	Fonds de reboisement	15'972.50	16'052.35
La Forêt de l'Aventure SA, Vercorin	1.00	0.00	Capitaux propres		
Action Télécabine Vercorin SA	1.00	1.00	Fortune nette		
Actifs transitoires			Capital	140'382.55	
Impôt anticipé	204.51	214.80	± excédent recettes/dépenses	13'954.95	154'337.50
Investissements				-4'136.35	150'201.15
Terrains	1.00	1.00			
Constructions	30'000.00	27'000.00			
	176'851.05	174'852.55		176'851.05	174'852.55

Comptes adoptés par le Conseil bourgeoisial en séance du 21 février 2011

Plan financier 2011-2014

Fonctionnement

	Budget 2011	Budget 2012	Budget 2013	Budget 2014
CHARGES				
Charge du personnel				
<i>Autorités</i>	5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00
<i>Commissions</i>	5'000.00	7'000.00	3'000.00	5'000.00
<i>Assurances et charges sociales</i>	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Biens et services				
<i>Entretien et assurances immeubles</i>	4'000.00	4'000.00	4'000.00	4'000.00
<i>Entretien routes et alpage</i>	8'500.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
<i>Entretien des forêts</i>	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00
<i>Frais d'assemblées et sorties</i>	3'000.00	5'000.00	3'000.00	5'000.00
<i>Frais de culture</i>	20'500.00	21'000.00	21'000.00	21'000.00
<i>Impôts et redevances</i>	4'100.00	4'000.00	4'000.00	4'000.00
<i>Frais divers</i>	6'500.00	7'000.00	7'000.00	7'000.00
	<u>68'600.00</u>	<u>67'000.00</u>	<u>61'000.00</u>	<u>65'000.00</u>
REVENUS				
Revenu des biens				
<i>Produit des vignes et domaines</i>	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00
<i>Produit des locations</i>	17'000.00	17'000.00	18'000.00	18'000.00
<i>Vente de bois</i>	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00
<i>Intérêts des titres et des lots</i>	1'100.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00
<i>Recettes diverses</i>	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Patentes et concessions				
<i>Redevances diverses</i>	15'000.00	15'000.00	16'000.00	16'000.00
Contributions des tiers				
<i>Agrégations bourgeoises</i>	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00
	<u>76'100.00</u>	<u>76'000.00</u>	<u>78'000.00</u>	<u>78'000.00</u>

Investissements

Dépenses				
<i>Réfection alpage</i>	20'000.00	0.00	0.00	0.00
Marge d'autofinancement				
	7'500.00	9'000.00	17'000.00	13'000.00
<i>./. Amortissement constructions</i>	5'000.00	5'000.00	4'000.00	4'000.00
<i>Solde excédent recettes</i>	<u>2'500.00</u>	<u>4'000.00</u>	<u>13'000.00</u>	<u>9'000.00</u>

Informations diverses

Journée de travail à l'alpage

Comme chaque année, une journée de travail aura lieu à Tracuit. Les différents travaux d'entretien de la route et de l'alpage seront effectués le samedi 30 juillet 2011. Nous prions les intéressés de bien vouloir réserver cette date.

Attribution de mandats

Nous prions l'ensemble de la population léonardine occupée dans des maisons, entreprises, bureaux, etc., de bien vouloir transmettre à leurs employeurs la nécessité de nous communiquer leur genre d'activités, ce dans le but d'attribution de mandats futurs.

Rente AVS

Nous rappelons aux personnes atteignant l'âge de la retraite qu'elles doivent remplir un formulaire pour bénéficier de la rente AVS. L'agent AVS se tient à votre disposition.

CMS Sierre

Vous avez une heure par semaine à donner ? Joignez-vous à PRO SOCIO/Services bénévoles afin d'aider au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades, etc. Choisissez votre activité, telle que les transports, les repas à domicile ou les visites au domicile des malades ou des personnes âgées. Contactez le ☎ 027 455 51 51 ou le secrétariat communal qui vous donneront tous les renseignements utiles.

Compost

Du compost est à disposition de la population léonardine, ceci gratuitement, à notre déchetterie.

Ramassage des papiers et des ordures

Nous prions la population d'amener les papiers à proximité des bennes à verres uniquement le jour de ramassage, soit le premier mercredi du mois avant 13h00. D'autre part, seules les ordures ménagères en sacs fermés sont autorisés et tout dépôt extérieur est strictement interdit. Des contrôles seront opérés et les contrevenants amendés.

Déchets – Branches – Sarments

Lors des différents travaux de taille, les recommandations suivantes sont à respecter :

- les branches des arbres et les haies le long des routes et des chemins communaux seront élaguées afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public ;
- les branches et les sarments doivent être coupés ou broyés sur place et, selon les directives cantonales, compostés dans les champs et les vignes car désormais tout feu en plein air est strictement interdit.
Pour les petites quantités de ceps et de sarments, un emplacement sera spécialement aménagé à cet effet à notre déchetterie.

Déchetterie

Pour faciliter les contrôles, une carte d'accès à la déchetterie a été créée et doit être retirée au secrétariat communal. D'autre part, les entreprises artisanales et industrielles doivent se conformer impérativement au règlement communal en vigueur et livrer leurs déchets directement à l'Uto ou au centre des Paujes. Il en est de même pour les privés qui ont de grandes quantités à débarrasser.

Les horaires de la décharge sont les suivants :

du 1^{er} avril au 30 septembre

lundi	de 18h00 à 19h00
mercredi	de 18h00 à 19h00
samedi	de 10h00 à 12h00 de 16h30 à 17h30

du 1^{er} octobre au 31 mars

de 16h00 à 17h00
de 16h00 à 17h00
de 10h00 à 12h00 de 15h00 à 16h00